
**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration
du Collège des consultants en immigration et en citoyenneté
Tenue le jeudi 27 novembre 2025, à 8 h 30 (HR)
au Calgary TELUS Convention Centre et sur Zoom
136, 8th Ave SE, Calgary (Alberta) T2G 0K6**

Conseil d'administration :

Stan Belevici, CRIC-CISR, président du CA
John Burke, CRIC, vice-président du CA
Normand Beaudry
Richard Dennis, CRIC
Tim D'Souza
Jennifer Henry
Ben Rempel
Jyoti Singh*

Direction :

Kate Lamb, présidente et cheffe de la direction par i
Jessica Freeman, directrice, Communications et relat
les parties prenantes
Laura Halbert, directrice, Conduite professionnelle
Cathy Pappas, directrice, Inscriptions
Beata Pawlowska, directrice, Normes
professionnelles, recherche, éducation et politiques
Victoria Rumble, secrétaire générale

Observateurs ministériels

Peter Christensen, directeur adjoint, Admissibilité,
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Allie Thompson, analyste principale des politiques,
Politiques et programmes en matière d'intégrité,
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada*
Natalia Osorio, analyste des politiques, Politiques et
programmes en matière d'intégrité, Immigration,
Réfugiés et Citoyenneté Canada*
Mashal Dawkins, analyste des politiques, Politiques
et programmes en matière d'intégrité, Immigration,
Réfugiés et Citoyenneté Canada*

Nithiya Paheerathan, coordonnatrice, administration
du CA, et secrétaire de séance

Absents S. O.

**par téléconférence*

1. MOT DE BIENVENUE ET OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Quorum

1.1 Le président du conseil d'administration (CA) déclare qu'il y a quorum et que la réunion est dûment constituée pour la conduite des affaires à 8 h 30 HR.

Avec le consentement des participants à la réunion, Nithiya Paheerathan agit comme secrétaire de séance.

1.2 Reconnaissance territoriale

Le président du CA reconnaît que les terres sur lesquelles ils sont rassemblés font partie des territoires traditionnels de nombreuses nations, couverts par 70 traités et autres

accords avec les peuples autochtones. Il exprime de la gratitude quant au privilège de travailler et de vivre sur ces territoires.

1.3 Introduction

Le président du CA souhaite la bienvenue à tous les membres du CA, aux observateurs ministériels, aux membres du public et aux titulaires de permis du Collège, puis présente les participants à la réunion. Il fournit des instructions sur la manière d'écouter la réunion en français.

1.4 Déclaration de conflit d'intérêts

Le président du CA demande de déclarer tout conflit d'intérêts concernant tout point faisant l'objet des discussions. Aucun n'est déclaré.

2. APPROBATION DES RÉOLUTIONS EN BLOC

Le président du CA fait référence aux documents distribués au préalable et demande une motion pour approuver les résolutions en bloc. Une demande est formulée afin de retirer le procès-verbal de la réunion du 25 septembre 2025 pour un examen plus approfondi et une discussion hors séance, invoquant des incohérences notées et des contraintes de temps. Ce point sera soumis à nouveau pour approbation lors de la prochaine réunion du CA. Le président du CA demande ensuite qu'une motion soit présentée pour approuver les résolutions en bloc avec les modifications proposées.

Motion présentée par John Burke et appuyée par Jennifer Henry :

IL EST RÉSOLU QUE les quatre points contenus dans les résolutions en bloc soient par la présente approuvés :

1. Procès-verbal de la réunion du CA du 21 octobre 2025
2. Rapport de l'agente d'examen des plaintes indépendante
3. Rapport du Comité des ressources humaines
4. Rapport du groupe de travail sur la planification de la relève du chef de la direction

RÉSOLUTION ADOPTÉE

3. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

Le président du CA fait référence à l'ordre du jour modifié et demande une motion pour son approbation.

Motion présentée par Normand Beaudry et appuyée par Ben Rempel :

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion soit par la présente approuvé avec les modifications proposées.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Jyoti Singh se joint à la réunion à 8 h 46 (HR)

4. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CA

Le président du CA rapporte que le Collège se rapproche de l'exercice complet de ses activités de réglementation, grâce à d'importantes avancées en matière de gouvernance, notamment l'élaboration de nouveaux Règlements administratifs actuellement soumis à l'examen du ministère de la Justice. Il indique que le Règlement administratif provisoire restera en vigueur afin d'assurer la continuité jusqu'à l'approbation définitive et la mise en œuvre en 2026. Il souligne que les préparatifs sont en cours pour l'accueil et l'intégration des administrateurs nommés par le gouvernement, prévus au début de 2026, ce qui marque une étape importante dans le renforcement de la responsabilité du CA. Il précise que ces initiatives témoignent des attentes accrues des parties prenantes et du public en matière de transparence et de crédibilité, parallèlement aux progrès réalisés dans des projets, comme le cadre du fonds d'indemnisation et le renforcement des processus réglementaires.

Le président du CA félicite Kate Lamb, présidente et cheffe de la direction par intérim, pour son leadership soutenu et sa gestion efficace durant la période de transition du Collège, soulignant la grande confiance du CA envers le dévouement et le professionnalisme de son équipe.

5. RAPPORTS DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

5.1 – 5.4 RAPPORTS DE GESTION

Le président du CA invite chaque membre de l'équipe dirigeante à faire un compte rendu sur son service respectif.

- Beata Pawlowska, directrice du Service des normes professionnelles, de la recherche, de l'éducation et des politiques (NREP), rapporte que le service élabore des modèles prédictifs à partir de données démographiques et de données sur les visas pour analyser le recours des immigrants aux services de consultants autorisés, et ce, en dépit de taux de satisfaction déjà élevés. Elle révèle que les récentes activités de recherche comprennent 17 entrevues menées, 10 autres à venir et 6 groupes de discussion à planifier. Ces derniers portent sur les politiques institutionnelles favorisant la mise en relation des clients avec des professionnels autorisés. Elle rapporte que les résultats préliminaires indiquent que 40 % des étudiants étrangers ont eu recours aux services de consultants autorisés, ce qui permet d'orienter les stratégies du Collège en matière de formation et d'atténuation des risques.

Elle indique que le Service NREP a également réalisé une revue exploratoire des cadres pour la gouvernance responsable en matière d'intelligence artificielle (IA) afin d'orienter la future politique relative aux outils assistés par l'IA. Beata Pawlowska ajoute que tous les programmes de formation continuent de fonctionner au maximum de leur capacité, favorisant ainsi le maintien des compétences à titre de mesure centrale de contrôle du risque, tandis que la banque de questions d'examen se développe pour renforcer la

sécurité et la flexibilité. Elle affirme que, malgré les contraintes de ressources actuelles, seul l'un des nouveaux postes demandés aurait une incidence sur le budget actuel. Le CA accepte de reporter les décisions relatives à la dotation en personnel au prochain cycle budgétaire, et Kate Lamb, présidente et cheffe de la direction par intérim, confirme la mise en place d'un examen des ressources organisationnelles en accord avec les priorités stratégiques de 2026.

- Cathy Pappas, directrice du Service des inscriptions, rapporte que le service maintient un niveau soutenu d'application de la réglementation après le renouvellement, avec environ 1300 suspensions de permis à la suite de la période de renouvellement annuel, ce qui correspond aux années précédentes. Elle indique que la plupart des suspensions sont temporaires et qu'elles ont été résolues par la mise en conformité ou le retrait volontaire. Son rapport fait état d'une légère baisse de 0,6 % du nombre total de titulaires de permis entre juillet et août, poursuivant ainsi une tendance à la stabilisation progressive. Cathy Pappas souligne la forte participation au programme de formation professionnelle continue et la stabilité des activités, les délais de réponse aux demandes de renseignements respectant la norme de 48 heures.

À l'issue de la discussion, le CA demande un rapport plus détaillé sur les données relatives à l'application de la réglementation et aux suspensions au regard des prévisions budgétaires, ainsi qu'une analyse des répercussions démographiques et politiques potentielles sur les tendances en matière de délivrance de permis.

- Laura Halbert, directrice du Service de la conduite professionnelle, fait état de progrès considérables dans le règlement des dossiers de plaintes dont le Collège a hérité et la lutte contre les praticiens non autorisés (PNA), et ce, malgré un nombre record de plaintes. Elle avance qu'environ 88 % des dossiers antérieurs au Collège ont été classés, les dossiers restants portant sur des procédures disciplinaires en cours. Elle indique que la mise en application rigoureuse de la loi à l'encontre des PNA se poursuit, avec la fermeture de plus de 1840 sites non autorisés, bien que la poursuite des enquêtes ait été limitée en raison de contraintes de ressources.

Elle constate une hausse du nombre de plaintes, attribuable en partie à la sensibilisation accrue du public, et met l'accent sur les titulaires de permis à risque élevé, avec plus de 60 dossiers traités récemment. Il a été noté que le Registre public reste un outil essentiel de transparence et d'atténuation des risques liés aux PNA. Le CA encourage la poursuite de l'analyse des facteurs systémiques contribuant à la non-conformité, notamment la réduction du soutien accordé au secteur.

- Jessica Freeman, directrice du Service des communications et des relations avec les parties prenantes, observe une augmentation importante de l'engagement du public et des titulaires de permis, notamment une augmentation de 600 % du trafic sur la page Web du Collège consacrée à l'AGA 2025 et une augmentation du nombre de visites du Registre public, qui a atteint 80 000 en octobre. Elle souligne la collaboration active avec IRCC pour harmoniser les messages concernant le Règlement d'application et les

Règlements administratifs de 2026. Elle révèle que des préparatifs en prévision de la campagne élargie du Mois de la prévention de la fraude sont en cours, en étendant la publicité dans les moyens de transport à cinq autres villes et en améliorant la visibilité numérique grâce au moyen de recherches Google et de nouvelles ressources vidéo. Jessica Freeman souligne également la mise en place de groupes de discussion réunissant des personnes ayant vécu l'expérience de l'immigration afin de renforcer la pertinence des messages. Le CA insiste sur la nécessité de présenter des rapports plus clairs concernant les objectifs de communication, les indicateurs de rendement clés et les résultats mesurables.

Le CA exprime sa satisfaction à l'égard du travail accompli dans tous les services et demande que cette reconnaissance soit transmise au personnel du Collège.

Le président du CA remercie l'équipe de la direction pour ses comptes rendus.

Les membres de la direction sont excusés de la réunion.

6. DURABILITÉ

6.1 RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION

Le président du CA invite Tim D'Souza, président du Comité des finances et de la vérification (CFV), à présenter son rapport.

Tim D'Souza indique que le Comité s'est réuni le 13 novembre 2025, et qu'un résumé des points saillants de la réunion a été fourni avec les documents distribués aux administrateurs avant la réunion.

6.2 EXAMEN DES RÉSULTATS FINANCIERS NON AUDITÉS POUR LA PÉRIODE AYANT PRIS FIN LE 30 SEPTEMBRE 2025

Le président du CA donne la parole à Tim D'Souza.

Tim D'Souza fait référence aux documents distribués avant la réunion et indique que le CFV a examiné les résultats financiers non audités pour le trimestre ayant pris fin le 30 septembre 2025. Il rapporte que le Collège maintient sa stabilité financière et affiche un revenu net tout juste en deçà de 170 000 \$, soit environ 80 000 \$ de plus que ce qui est prévu au budget. Ce résultat découle d'économies de dépenses d'environ 260 000 \$, en partie compensées par un manque à gagner d'à peu près 180 000 \$. Il précise que la baisse de revenus s'explique principalement par la diminution des amendes et des cotisations annuelles, ainsi que par un nombre d'inscriptions moins élevé au Programme de spécialisation, tandis que les économies réalisées proviennent du report des embauches, du calendrier des congés

annuels et de la réduction des frais juridiques. Il indique que les actifs nets s'élèvent à plus de 28 M\$, dont 10 millions affectés au fonds d'indemnisation et 13,5 M\$ à des réserves non affectées. Il suggère que le CFV reporte ses recommandations concernant les restrictions relatives à l'actif net dans l'attente des décisions définitives sur les politiques connexes.

Le CA exprime ses préoccupations quant à la baisse de revenus générés par le Programme de spécialisation et demande la réalisation d'une analyse détaillée et d'une évaluation des risques, à ajouter au Registre d'atténuation des risques du Collège. La direction convient de fournir une ventilation détaillée dans ses rapports ultérieurs. Tim D'Souza note que le CFV a examiné les projections modifiées en matière de délivrance de permis et qu'il reviendra sur cette question lors de la prochaine réunion du Comité afin de déterminer si le manque à gagner est temporaire ou structurel.

Le président du CA remercie Tim D'Souza pour son rapport.

6.3 NOMINATION DE L'AUDITEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

Le président du CA donne la parole à Tim D'Souza.

Tim D'Souza fait référence aux documents distribués avant la réunion et indique que le CFV recommande la reconduction du mandat de Doane Grant Thornton LLP à titre d'auditeur du Collège pour le prochain exercice financier. Il affirme que cette recommandation se fonde sur des évaluations de rendement positives et sur la qualité constante des services fournis par le cabinet. Le Comité souligne les avantages de conserver Lynn Stivaletti, une employée expérimentée qui connaît bien les comptes du Collège, tout en bénéficiant des nouvelles perspectives apportées par les membres de l'équipe récemment affectés à la suite de la fusion du cabinet. Tim D'Souza ajoute que la direction et le Comité ont tous deux reconnu les tendances du secteur en faveur d'un mandat plus long pour des auditeurs bénéficiant d'un leadership stable. Le président du CA demande ensuite une motion afin d'approuver la recommandation.

Motion présentée par Tim D'Souza et appuyée par Jennifer Henry :

IL EST RÉSOLU QUE la reconduction du mandat de Doane Grant Thornton LLP, cabinet de comptables professionnels agréés, en tant qu'auditeur du Collège pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2026 soit par la présente approuvée avec effet immédiat.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le président du CA remercie Tim D'Souza pour son rapport.

6.4 FONDS D'INDEMNISATION

Le président du CA donne la parole à Tim D'Souza.

Tim D'Souza fait référence aux documents distribués avant la réunion. Il indique que le CFV a examiné le cadre pour le plafond de remboursement par le fonds d'indemnisation et a fait appel à des actuaires pour déterminer un niveau de remboursement maximal équilibré. Le CFV a d'abord examiné une proposition de la direction visant à intégrer des limites de remboursement dans les Règlements administratifs du Collège, mais a finalement recommandé de maintenir ces limites dans le cadre d'une politique afin d'assurer une plus grande souplesse. Au cours de la discussion, les administrateurs demandent des précisions sur la formulation de la résolution et la rétroaction éventuelle des observateurs ministériels, soulignant la cohérence avec les consultations menées auprès du ministère de la Justice et les orientations du Règlement administratif antérieur. À l'issue de la discussion, le président du CA demande une motion pour approuver la recommandation.

Motion présentée par Tim D'Souza et appuyée par John Burke :

IL EST RÉSOLU QUE le CA approuve le fait de ne pas inclure le plafond de remboursement par le fonds d'indemnisation dans les Règlements administratifs et de l'intégrer dans une politique afin d'assurer la flexibilité et d'éviter les obstacles procéduraux associés aux modifications des Règlements administratifs.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le président du CA remercie Tim D'Souza pour son rapport.

6.5 REGISTRE D'ATTÉNUATION DES RISQUES

Le président du CA donne la parole à Tim D'Souza.

Tim D'Souza invite Victoria Rumble à présenter le Registre d'atténuation des risques. Victoria Rumble fait référence aux documents distribués avant la réunion et rapporte que le Registre d'atténuation des risques du Collège comporte désormais 27 risques, en hausse par rapport à 25 auparavant, avec deux nouveaux ajouts liés aux politiques. Elle souligne la nécessité de consolider et de stabiliser la politique d'approvisionnement, ainsi que de soumettre les politiques liées aux RH à un examen par le Comité des ressources humaines. Elle affirme que si la plupart des risques restent faibles, plusieurs ont été classés comme élevés, aucun n'étant considéré comme critique.

Au cours de l'examen, les administrateurs s'interrogent quant à la pertinence de maintenir une cote de risque faible dans le « cadre de gouvernance des politiques » et font remarquer que certains risques classés comme faibles peuvent faire l'objet d'une réévaluation. Les

« retards liés aux Règlements administratifs » ont suscité des inquiétudes, compte tenu de l'absence de date d'achèvement et de la dépendance à l'égard des travaux de réglementation. Le CA demande également que les prévisions sur le nombre de titulaires de permis soient intégrées aux projections financières afin d'évaluer les risques éventuels en matière de revenus. Un consensus est atteint pour la réévaluation de certains risques faiblement cotés lors d'examens ultérieurs.

Le président du CA remercie Victoria Rumble pour son compte rendu.

7. GOUVERNANCE

7.1 RAPPORT DU COMITÉ DE LA GOUVERNANCE ET DES MISES EN CANDIDATURE

Le président du CA invite Ben Rempel, président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC), à présenter son rapport.

Ben Rempel rapporte que le Comité s'est réuni le 16 octobre 2025 et qu'un résumé des points saillants de la réunion a été distribué à l'avance aux administrateurs. Des questions sont soulevées quant à la portée du sondage sur l'indemnisation et au processus de sélection pour la séance de formation du CA. Ben Rempel précise que le sondage s'applique au CA et que le CGMC examinera des données supplémentaires et reviendra sur cette question lors de la prochaine réunion du CA. Ben Rempel indique que le CGMC a approuvé le présentateur de la séance de formation du CA, mais qu'un conflit d'horaire a empêché la présentation lors de la réunion de novembre. Il mentionne que le Comité a examiné plusieurs fournisseurs et qu'il a retenu le plus réputé d'entre eux, qui fera une présentation au CA lors de la réunion de mars.

Le président du CA remercie Ben Rempel pour son compte rendu.

7.2 NOMINATIONS ET RECONDUCTIONS DE MANDATS PROPOSÉES POUR LES COMITÉS PERMANENTS

Le président du CA invite Ben Rempel, président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC), à présenter son rapport. Ben Rempel rapporte que le CGMC a proposé une modification au Comité des ressources humaines, à savoir l'ajout d'un membre supplémentaire, Jyoti Singh, qui a accepté de siéger. Le président du CA demande une motion, et une discussion s'ensuit au sujet de la composition du Comité, précisant notamment que l'adhésion est régie par le mandat, qui prévoit un maximum de cinq membres. La motion est ensuite mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par Richard Dennis :

IL EST RÉSOLU QUE les administrateurs suivants soient par la présente nommés ou que leur mandat soit reconduit, en tant que membres des comités permanents suivants, chaque administrateur demeurant en fonction jusqu'à la nomination de son successeur :

1. Comité des finances et de la vérification :
 - T. D'Souza (président)
 - J. Burke
 - J. Henry
 - J. Singh
 - S. Belevici (membre d'office)

2. Comité de la gouvernance et des mises en candidature :
 - B. Rempel (président)
 - R. Dennis (vice-président)
 - N. Beaudry
 - J. Burke
 - S. Belevici (membre d'office)

3. Comité des ressources humaines :
 - S. Belevici (président)
 - N. Beaudry (vice-président)
 - J. Henry
 - J. Singh
 - B. Rempel

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le président du CA remercie Ben Rempel pour son compte rendu.

7.3 NOMINATION PROPOSÉE AU COMITÉ DU TRIBUNAL ET À L'AGENTE D'EXAMEN DES PLAINTES INDÉPENDANTE

Le président du CA invite Ben Rempel, président du Comité de la gouvernance et des mises en candidature (CGMC), à présenter son rapport. Il fait état des nominations proposées au Comité du Tribunal, notamment la nomination d'un nouveau vice-président et d'un nouveau membre (CRIC), ainsi que la reconduction des mandats des membres actuels. Il fournit le contexte des délibérations antérieures du CA, en soulignant la responsabilité législative du CA de procéder à des nominations éclairées au sein du Tribunal. Les administrateurs constatent les améliorations apportées aux renseignements généraux fournis à l'appui de ces décisions et discutent de la nécessité de disposer de rapports plus détaillés, allant au-delà de simples curriculum vitae et biographies. Il indique que le CGMC et le CA ont déjà envisagé d'introduire

des dispositions aux Règlements administratifs afin d'officialiser ces rapports, bien qu'un examen du Règlement administratif n° 6 (Comités) ne révèle aucune référence à ce sujet.

Il est suggéré que la direction pourrait devoir consulter le ministère de la Justice au sujet d'éventuelles modifications visant à encourager les tribunaux à fournir des rapports plus détaillés afin d'orienter les décisions de nomination. On rappelle au CA que la reconduction des mandats précédents était limitée à un an, bien qu'il soit possible de nommer des membres pour une durée maximale de cinq ans. Ben Rempel précise que la résolution actuelle vise à approuver la nomination de deux membres du Tribunal supplémentaires, portant ainsi le nombre total des membres à 27, ainsi que la reconduction des mandats de tous les membres pour une durée d'un an.

Ben Rempel aborde ensuite les reconductions proposées de mandats pour le Comité des plaintes. Il est noté que des considérations similaires à celles soulevées pour le Comité du Tribunal s'appliquent ici, bien que cette résolution soit plus simple, ne prévoyant que des reconductions de mandats d'un an sans l'ajout de nouveaux membres.

Le président du CA demande ensuite une motion pour approuver les nominations et les reconductions de mandats.

Motion présentée par Ben Rempel et appuyée par Richard Dennis :

IL EST RÉSOLU QUE

soit approuvée la nomination de Jeanie Theoharis en tant que vice-présidente et d'Arian Sultafa en tant que membre (CRIC) au Comité du Tribunal pour un mandat maximal de cinq ans (conformément au paragraphe 29(3) de la Loi sur le Collège). * Précédemment, le CGMC a recommandé des nominations pour des mandats d'un an, compte tenu de l'entrée en vigueur prévue du nouveau Règlement d'application.

soit approuvée la reconduction de mandats proposée au Comité du Tribunal d'une durée maximale de cinq ans (conformément au paragraphe 29(3) de la Loi). *Précédemment, le CGMC a recommandé des nominations pour des mandats d'un an, compte tenu de l'entrée en vigueur prévue du nouveau Règlement d'application.

la reconduction du mandat des membres actuels du Comité des plaintes pour un mandat supplémentaire d'un an au sein du Comité des plaintes soit par la présente approuvée par le CA.

le poste d'AEPI, soit par la présente approuvé avec effet immédiat, la personne nommée demeurant en fonction jusqu'à la nomination de son successeur.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Le président du CA remercie Ben Rempel pour son compte rendu.

8. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le président du CA annonce que la prochaine réunion du CA se tiendra le 26 mars 2026, à Burlington, en Ontario, et sur Zoom.

RÉUNION FERMÉE AU PUBLIC (SÉANCE À HUIS CLOS)

MOTIONS PRÉSENTÉES PENDANT LA SÉANCE À HUIS CLOS

Motion présentée par Normand Beaudry et appuyée par Tim D'Souza :

IL EST RÉSOLU QUE la réunion du CA se poursuive à huis clos.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

SÉANCE À HUIS CLOS — DISCUSSION DU CA

MOTIONS À HUIS CLOS

Sur une motion dûment présentée, appuyée et adoptée

IL EST RÉSOLU QUE

- 1) la séance à huis clos prenne fin,
- 2) la réunion redevienne séance publique.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur une motion dûment présentée, appuyée et adoptée,

IL EST RÉSOLU QUE la réunion soit par la présente ajournée à 12 h 15 (HR).

RÉSOLUTION ADOPTÉE

Stan Belevici
Président du CA

Nithiya Paheerathan
Secrétaire de séance

Sommaire des résolutions et mesures discutées

Liste des résolutions

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
1	Résolutions en bloc	IL EST RÉSOLU QUE les quatre points contenus dans les résolutions en bloc, telles qu'elles ont été modifiées, soient par la présente approuvés : Procès-verbal de la réunion du CA du 21 octobre 2025 Rapport de l'agente d'examen des plaintes indépendante Rapport du Comité des ressources humaines Rapport du groupe de travail sur la planification de la relève du chef de la direction	1
2	Ordre du jour	IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion soit par la présente approuvé avec les modifications proposées.	2
6.3	Nomination de l'auditeur pour l'exercice financier 2026	IL EST RÉSOLU QUE la reconduction du mandat de Doane Grant Thornton LLP, cabinet de comptables professionnels agréés, en tant qu'auditeur du Collège pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2026 soit par la présente approuvée avec effet immédiat.	3
6.4	Fonds d'indemnisation	IL EST RÉSOLU QUE le CA approuve le fait de ne pas inclure le plafond de remboursement par le fonds d'indemnisation dans les Règlements administratifs et de l'intégrer dans une politique afin d'assurer la flexibilité et d'éviter les obstacles procéduraux associés aux modifications du Règlement administratif.	4
7.2	Nominations et reconductions de mandats proposées pour les comités permanents	IL EST RÉSOLU QUE les administrateurs suivants soient par la présente nommés ou que leur mandat soit reconduit, en tant que membres des comités permanents suivants, chaque administrateur demeurant en fonction jusqu'à la nomination de son successeur : 1. Comité des finances et de la vérification : T. D'Souza (président) J. Burke J. Henry J. Singh S. Belevici (membre d'office)	5

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
		<p>2. Comité de la gouvernance et des mises en candidature :</p> <ul style="list-style-type: none"> B. Rempel (président) R. Dennis (vice-président) N. Beaudry J. Burke S. Belevici (membre d'office) <p>3. Comité des ressources humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> S. Belevici (président) N. Beaudry (vice-président) J. Henry J. Singh B. Rempel 	
7.3	<p>Nomination proposée pour le Comité du Tribunal et pour l'agent d'examen des plaintes indépendant</p>	<p>IL EST RÉSOLU QUE : soit approuvée la nomination de Jeanie Theoharis en tant que vice-présidente et d'Arian Sultafa en tant que membre (CRIC) au Comité du Tribunal pour un mandat maximal de cinq ans (conformément au paragraphe 29(3) de la Loi sur le Collège). * Précédemment, le CGMC a recommandé des nominations pour des mandats d'un an, compte tenu de l'entrée en vigueur prévue du nouveau Règlement d'application.</p> <p>soit approuvée la reconduction de mandats proposée au Comité du Tribunal d'une durée maximale de cinq ans (conformément au paragraphe 29(3) de la Loi). *Précédemment, le CGMC a recommandé des nominations pour des mandats d'un an, compte tenu de l'entrée en vigueur prévue du nouveau Règlement d'application.</p> <p>la reconduction du mandat des membres actuels du Comité des plaintes pour un mandat supplémentaire d'un an au sein du Comité des plaintes soit par la présente approuvée par le CA.</p> <p>le poste d'AEPI, soit par la présente approuvé avec effet immédiat, la personne nommée demeurant</p>	6

Résolution	Point à l'ordre du jour	Sujet	Motion
		en fonction jusqu'à la nomination de son successeur.	
	Poursuite de la réunion du CA à huis clos	IL EST RÉSOLU QUE la réunion du CA se poursuive à huis clos.	7
	La séance à huis clos prend fin et la réunion du CA se poursuit en séance publique	IL EST RÉSOLU QUE 1. la séance à huis clos prenne fin, et 2. la réunion redevienne séance publique.	8
	Levée de la séance	IL EST RÉSOLU QUE la réunion soit par la présente ajournée à 12 h 15 (HR).	9